



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod DOC 18.01



23019069

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

30 JAN. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0786 329 807**

Nom

(en entier) : **Maracas Studio**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.R.L.**

Adresse complète du siège : **Quai Paul Verlaine 2/2 à 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : Nomination administrateur.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023.

Au siège social à Charleroi, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la S.R.L. Maracas Studio.

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Fabrice DANIEL.

Les actionnaires présents ou représentés par procuration sont mentionnés à la liste de présence ci-jointe qui a été signée avant l'assemblée par chaque associé ou porteur de procuration.

Sont également présents ou représentés les administrateurs de la société.

Les actionnaires, à l'unanimité, nomment à dater de ce jour, en tant qu'administratrice, Madame Sophie SCHIARATURA (N.N. 88.02.25-160.79), qui accepte. Son mandat sera rémunéré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures trente.

DANIEL Fabrice,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).